

Le vieux monsieur, qui se posait en grand vainqueur et qui comptait sur la reconnaissance de sa voisine, se trouva fort déconforté, à cette réponse si simple. La position devenant pour lui très ridicule, il crut s'en tirer en provoquant l'artiste, de son air le plus formidable. Celui-ci ne fit un signe, tourna une troisième page à son album. — J'avais compris. — J'attirai la foudre de mon côté, en véritable paratonnerre. Pendant que nous nous promettions de nous transpercer par tous les coups connus en escrime, notre jeune homme dessinait la tête la plus cocasse, la charge la plus ébouriffante qu'aient jamais croquée Cham ou Daumier.

Il déchira la page de l'album et le présentant au terrible adversaire :

— Monsieur, lui dit-il, la plaisanterie a duré assez longtemps. — Donnez-moi votre carte, voici la mienne.

Il recula effrayé devant sa propre image. En arrivant à Creil, il descendit vivement, et disparut en nous lançant sa malediction.

— Madame, dit alors le jeune homme, ce monsieur a eu tort par la forme, il a peut-être raison quant au fond. Me pardonneriez-vous ce qu'il appelait mon inconvenance ?

— Certainement, monsieur, mais à la condition que vous me donniez les croquis que vous venez de faire.

— Si vous le permettez, madame, je ferai le portrait de votre charmante petite fille sur les genoux de sa mère. On dessine mal en voiture. J'aurai l'honneur de demander à monsieur votre mari la permission de peindre ce groupe chez vous.

Je n'ai point quitté l'artiste sans chercher à le connaître ; c'est un des noms les plus estimés dans les arts. C'est un nouvel ami que je dois au monsieur terrible, ce dont je le remercie sincèrement.

Les portraits sont ébauchés et j'ai la charge.

Un incendie a éclaté à Lille dans la nuit du lundi au mardi, vers une heure du matin, dans le grenier de M. Davril, boisselier, Grand-Place, près les débris Saint-Etienne. — On ignore la cause de ce sinistre.

La maison de M. Divoir, voisine de celle incendiée, était fort exposée ; on s'est hâté d'enlever la poudre qui s'y trouvait.

Cette précaution avait été prise dès le commencement de l'incendie ; grâce au zèle des pompiers, l'explosion qu'on pouvait craindre, n'a pas eu lieu.

A deux heures tout était terminé. On n'a fort heureusement aucun accident à déplorer.

Pour toute la chronique locale, J. BEROUX.

DU CANAL DE ROUBAIX.

(SUITE.)

M. le maire prend ensuite la parole et prononce le discours suivant :

Messieurs, la jonction des eaux de la Deûle à l'Escaut, par Roubaix, fut déjà une pensée du célèbre Vauban, alors que Roubaix n'était qu'un village sans importance commerciale. Nous fêtons aujourd'hui la réalisation d'une partie de cette pensée.

Nous sommes heureux et fiers de le dire, Messieurs, depuis quarante ans, Roubaix marche de progrès en progrès. Roubaix est aujourd'hui une ville importante plus encore par son immense commerce, que par sa population grande et toujours croissante ; nous n'avions ni routes, ni canaux, rien qui pût faciliter l'industrie. Le génie seul des habitants a triomphé de tous les obstacles : le commerce est aujourd'hui au pre-

mier rang ; les voies de communication deviennent belles et nombreuses ; mais un élément essentiel manquait depuis trop longtemps aux besoins de l'industrie : Les eaux navigables de la Deûle à l'Escaut par Roubaix.

Vous venez nous offrir, Monsieur le concessionnaire, la navigation facile depuis Roubaix jusqu'à l'Escaut. C'est pour nous un jour de fête, et pour notre industrie un puissant élément de prospérité. Nous nous en réjouissons avec vous, Monsieur, parce que nous connaissons toutes vos peines, tous vos soucis, pour l'exécution de votre entreprise. Nous vous devons des félicitations sur votre zèle et votre persévérance à ce long et difficile travail, et nous vous les adressons de bien bon cœur ; nous adressons également nos félicitations et l'hommage de notre vive reconnaissance à Messieurs les administrateurs, ingénieurs de la France et de la Belgique ; à toutes les personnes, en Belgique comme en France, qui, dans cette question des canaux de l'Esperrière et de Roubaix, ont bien voulu nous prêter leur appui, leur concours.

Toutefois, nous devons vous le dire, Monsieur le concessionnaire, le canal dont nous célébrons avec joie l'inauguration, restera un ouvrage imparfait tant que la navigation ne sera pas continuée entre la Deûle et l'Escaut, entre Roubaix et Lille. La ville de Roubaix a voté 600,000 fr. pour la réalisation de ce vœu ; il appartient à la compagnie concessionnaire d'y faire droit, par tous les moyens en son pouvoir ; en Belgique, les engagements pris sont exécutés. C'est à la France d'achever.

Nos regrets sont vifs, Messieurs, que M. le ministre des travaux publics n'ait pu assister à notre fête, comme on nous l'avait fait espérer ; mais il est retenu d'urgence auprès du gouvernement. M. le ministre aurait jugé ici par lui-même combien le commerce a dû souffrir d'une si longue attente du canal, et combien il importe de l'achever au plus tôt.

Toutefois, réjouissons-nous, Messieurs. L'intérêt des deux États voisins commande le prompt et parfait achèvement du canal de Roubaix. D'une part, M. le secrétaire-général du ministère des travaux publics belge nous fait l'honneur d'assister à nos fêtes ; le gouvernement belge, n'en doutons pas, associera ses efforts aux nôtres pour le triomphe complet de notre cause. D'autre part, le représentant du gouvernement français, l'homme de haute intelligence et de grande activité, M. de St-Aignan, préfet du Nord, se trouve au milieu de nous. Sa sollicitude éclairée pénétrera partout ; par son organe nos besoins seront connus, et le gouvernement nous viendra en aide.

Après ces discours qui sont accueillis avec des marques d'un vif intérêt par l'assemblée, M. de St-Aignan, préfet du Nord, dans une allocution rapide et brillante, rappelle tout ce qui a été fait pour le canal, par le Conseil général du département, par la ville de Roubaix, les vœux émis par les Conseils municipaux de Lille, de Tourcoing, de toutes les villes qui nous entourent, ceux de la Chambre de commerce de Lille. M. le préfet déclare qu'il est heureux de venir s'associer avec tant d'hommes éminents à la joie générale que l'ouverture du canal de l'Esperrière à Roubaix a fait naître. Il félicite M. Messen, concessionnaire, de sa persévérance à vaincre les obstacles qu'il a rencontrés ; il félicite la ville de Roubaix ; il applaudit aux vœux éminents sages du gouvernement, en favorisant les relations internationales par l'ouverture des communications de toute espèce, et il promet d'appeler toute son attention sur le prompt achèvement du canal entre Lille et Roubaix.

A trois heures de relevée, les deux premiers bateaux, suivis de huit autres, entrèrent dans le bassin, au son des fanfares des deux musiques,

et aux acclamations de la multitude réunie sur le rivage. — De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal que les fonctionnaires ci-dessus rappelés ont signé avec nous. A Roubaix, les jour, mois et an repris au texte, dans la salle du banquet offert à cette occasion.

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles & Faits divers.

— Voici les renseignements précis sur l'horrible assassinat, dont le bruit s'était répandu à Cambrai dimanche dernier. Les craintes qu'on avait conçues n'étaient malheureusement que trop fondées.

La servante d'une femme Longuet, marchand de toiles et de rouenneries, quartier de la place Fénéton, rue Quérénin, dont le mari est absent, depuis hier matin, étant entrée vers l'aube, dans la chambre de sa maîtresse, la trouva gisant sur le carreau, baignée de son sang et recouverte de deux matelas. L'infortunée avait cessé de vivre.

Il résulte des premières investigations que l'assassin aurait forcé un volet donnant sur la rue, puis pénétré dans la cuisine après avoir brisé un carreau et ouvert la fenêtre ; que, de là, après avoir ouvert deux portes et traversé un corridor qui sépare la cuisine de la chambre à coucher, il se serait rué sur la victime qui était couchée, et lui aurait brisé la tête à coups de marteau. Les traces de coups du même instrument que portent les mains de la femme Longuet sembleraient indiquer qu'il y eut résistance. Du reste, jusqu'à présent, aucune trace de vol n'a été découverte.

Dès le matin, M. le procureur impérial, M. le juge d'instruction et M. le commissaire central se sont rendus sur les lieux avec le docteur Brunelle pour y instruire et procéder à l'autopsie du cadavre.

(Gazette de Cambrai.)

— Voici quelques détails sur une tentative criminelle dont un des gendarmes de la brigade de Précigné (Sarthe) vient d'être l'objet, et dont, tout d'abord, la rumeur publique avait accusé avec raison le fameux braconnier Rouget d'être l'auteur.

Samedi 25 octobre, les gendarmes Drouard et Marchand faisaient une tournée sur la commune de la Chapelle-d'Aligné (Sarthe), lorsqu'ils virent entrer dans un champ un individu de mauvaise mine, armé d'un fusil, dans lequel ils reconnurent Rouget. Ils se mettent aussitôt à sa poursuite ; Drouard se précipite sur ses traces, tandis que Marchand essaie de lui couper la retraite et s'élança dans un chemin creux où s'était engagé le braconnier ; celui-ci, sur le point d'être atteint, laissa tomber son chapeau, soit par mégarde, soit à dessein. Pendant que Marchand se baissait pour ramasser cette coiffure, Rouget, qui se trouvait en ce moment enfoncé derrière une haie, tira à bout portant sur le gendarme et se sauva. Marchand tomba sur le coup, atteint au bras droit, au côté et à l'épaule. Drouard arriva presque aussitôt, mais il ne put que prodiguer ses soins à son malheureux camarade.

Marchand a été horriblement blessé ; tout son bras droit est labouré par du gros plomb.

Rouget a été condamné à mort par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, pour une tentative de meurtre commise près de Daumeray, avec une cruauté inouïe, sur le gendarme Javerne. Bien que ce fait remonte à près de trois ans, Rouget n'a pu être encore arrêté, grâce à l'assistance coupable qui le trouve près des habitants de ce pays boisé, où il vit comme une bête fauve dans son repaire, ne sortant de sa retraite que quand la faim l'y contraint, marchant armé, et décidé à ne reculer devant aucun meurtre pour

défendre sa tête, qui appartient à l'échafaud. Son dernier crime aura probablement pour conséquence de faire prendre par l'autorité des mesures efficaces pour assurer la capture de ce bandit, dont une plus longue impunité ne pourrait qu'augmenter l'audace.

Nous lisons à ce sujet dans le Commerce de Sablé :

« Ainsi, dans l'espace de trois mois, de cinq braves gendarmes, maintenant presque brisés de fatigue et exposant chaque jour leur vie avec intrépidité, deux sont hors de combat. Depuis plus de deux ans, nous aimons à leur rendre hommage, ils n'ont ménagé ni leur peine, ni leur sang, pour que force restât enfin à la loi ; mais décidément la partie n'est pas égale entre des militaires toujours trahis par leur uniforme, connaissant à peine pour la plupart celui qu'ils poursuivent, et un bandit jeune encore, lesté, rompu dès l'enfance à tous les détours de la forêt, bien pourvu jusqu'ici de munitions et de vêtements, qui dispute sa vie à l'échafaud, peut attendre son adversaire sous le couvert, le frapper à l'improviste et fuir, souvent même sans avoir été aperçu. Aussi l'autorité, qui ne prodigue pas volontiers le sang de ses défenseurs, a-t-elle résolu, à ce qu'on assure, de prendre des mesures énergiques et que nous avons lieu de supposer devoir être efficaces. »

— Voici, au sujet des tremblements de terre dont parle un correspondant de Constantinople, les détails que nous trouvons dans l'Impartial de Smyrne :

« Le tremblement de terre que nous avons ressenti à Smyrne le 12 au matin, et qui a été si fatal à l'île de Rhodes, s'est propagé dans un vaste rayon. Nos correspondances d'Aidin d'un côté, d'Egypte et de Beyrouth de l'autre, le mentionnent et un post-scriptum que contient une lettre de Rhodes dit que l'île de Crète en a horriblement souffert ; 500 personnes auraient péri dans la ville et plusieurs villages auraient été complètement détruits. Nous aimons à espérer qu'il y a là une grande exagération. Le vapeur français, attendu ce matin, nous fixera sur cette triste nouvelle. Plaise à Dieu qu'il vienne la démentir, au moins pour ce qui concerne la perte d'hommes ! »

ASSASSINAT ET PARRICIDE.

Le lundi 14 juillet dernier (je trouve cette date précise sur une note écrite ce jour-là même), je venais de jeter une lettre au bureau de poste de la Bourse, lorsqu'en me retournant j'aperçus, sous les maigres rameaux qui prêtent à cette place leur dérisoire ombrage, une silhouette que mes mauvais yeux attribuèrent à M. Chaix-d'Estange. Je m'approchai pour vérifier leur suspect témoignage. C'était M. Chaix-d'Estange, en effet, dans l'attitude d'un désespéré. C'est à coup sûr la première fois de la vie que pareille chose lui arrivait ; et à coup sûr aussi, dans son existence si dévorante, c'était une des plus originales étrangetés qu'un loisir ainsi dépensé sur la promenade de la Bourse.

La chose nous parut extrêmement curieuse, elle n'était que fort naturelle, ainsi que nous l'apprirent bientôt.

— Ma foi, nous dit l'éminent avocat après les préliminaires de l'abordage, vous me voyez dans le rôle très-ennuyeux d'un homme qui fait anti-chambre devant l'horloge. Je vais à un dîner qui nous réunit tous les ans chez Champeaux.

— Bon ! c'est aujourd'hui le 14 juillet ; mais vous ne fêtez pas, j'imagine, l'anniversaire de la prise de la Bastille ?

— Pas précisément. Toujours est-il que je me croyais en retard pour le rendez-vous ; j'ai même pris une voiture afin d'aller plus vite ; et voilà que j'arrive le premier bien avant tout le monde,

R. DE MERCIIGNY.

(La suite au prochain numéro.)

Les mots du paralogriphe inséré dans l'avant-dernier numéro sont : sable, table, fable, cable.

PARALOGRIPHE SUR QUATRIÈME.

Solidement fixée
Dans l'air je brûle C
Quatrième.
De même
Dans les airs quatrième L
On me voit vers le ciel
Monter et disparaître.
Ici, témérité,
Hardiesse extrême,
On est souvent
Glorieux, imprudent
Quand même !!

sans que l'un de nous soit coupable, souffrons donc en silence.

— Bien ma nièce, dit l'abbé, voilà comme il faut penser, quand on veut voir arriver sans inquiétude le grand jour, où toutes nos actions seront pesées à leur juste valeur. Mais aussi ne nous pressons pas trop de nous affrger. Cette guerre ne sera peut-être pas de longue durée, et tu peux croire qu'aussitôt la campagne finie, Têlasco ne prolongera pas inutilement son séjour au Mexique. Conserve donc l'espérance : le bonheur est souvent plus près de nous que nous ne pensons, et cela, parce que nous ignorons complètement les causes qui doivent le faire naître.

Ces discours et d'autres semblables adoucirent un peu l'amertume qui remplissait le cœur de Céline. Elle s'assit près d'une table et traça à la hâte quelques lignes qui peignaient bien l'état de son âme. Les expressions les plus tendres s'y joignaient à des pensées d'un courage au-dessus de son sexe. Elle eût rougi de laisser paraître la moindre faiblesse, et la crainte de perdre l'estime de son amant la soutint dans une circonstance où elle eût succombé peut-être, si elle eût été abandonnée à ses seules forces.

Dès que Céline eut fini d'écrire, elle coupa une mèche de ses cheveux, la plaça dans un médaillon qu'elle portait habituellement, et joignit cette promesse muette à son billet, que Jean fut chargé de porter sans délai à son adresse. Le bon vieux serviteur ne se fit pas prier pour remplir une commission qui devait être agréable à celui qu'il eût voulu pouvoir regarder comme son maître. Pendant qu'il se disposait à sortir, l'abbé, qui avait passé à réfléchir tout le temps que sa nièce avait employé à écrire, prit sa canne et son chapeau, se glissa hors de

la maison sans être aperçu, et attendit Jean au coin de la rue, pour l'accompagner chez le Mexicain, à qui il voulait dire adieu, avant de s'en séparer pour bien longtemps peut-être.

Ils le trouverent prêt à monter à cheval, et différant toujours, dans l'attente d'une réponse de Céline. Quand il vit venir l'abbé de Silly, il courut au devant de lui, se jeta dans ses bras et demeura quelques instants sans avoir la force de parler. L'oncle de Céline n'était pas moins ému. Il rompit cependant le premier ce silence expressif :

— Mon ami, dit-il à Têlasco, je n'ai pu vous laisser partir sans vous embrasser encore une fois. Ce sera sans doute la dernière ! A mon âge, on ne doit pas compter sur un lendemain. Au vôtre, on peut encore tout espérer. Conservez bien cette fermeté de caractère qui nous aide à supporter les plus grands malheurs. Ma nièce a su vous apprécier, vous la retrouverez digne de vous.

— Mon cœur avait grand besoin d'en recevoir l'assurance. O mon père ! je partirai moins malheureux, puisque je vous ai revu ; mais Céline n'avait-elle rien à me dire ?

— Pardonnez-moi, dit Jean les larmes aux yeux, voici une lettre pour vous.

Têlasco prend avec vivacité ce papier précieux : une joie pure brille dans ses traits, en découvrant le gage de fidélité qu'il renferme. Il couvre de baisers les caractères tracés par une main chérie et le bijou qu'il place aussitôt sur son cœur pour ne plus s'en séparer.

— Maintenant, dit-il, je puis voler où le devoir m'appelle : un présage favorable m'assure que le bonheur m'attend au retour.

A ces mots, il saute légèrement sur son cheval, presse encore une fois la main de l'abbé, et

disparaît suivi de Bénégo et du soldat mexicain, et précède de Pyrame qui court en jappant avec force devant les chevaux, comme s'il voulait retarder encore le départ de son maître.

Forcé de nouveau d'abandonner quelques-uns de nos personnages, je crois devoir, cher lecteur, vous dire en peu de mots ce que devinrent monsieur de Bellancourt et sa famille pendant l'absence de Têlasco, nous retournerons ensuite vers ce dernier pour ne plus le quitter.

Dès son arrivée à Paris, le vicomte avait commencé à paraître à la cour. Il assistait à tous les cercles, il était invité à tous les dîners diplomatiques ; mais on en demeurait là avec lui, et son zèle ardent n'était payé que par des promesses. Céline, triste et solitaire, fuyait tous les amusements, évitait les sociétés bruyantes et ne se plaisait que dans celle de son oncle, qui lui parlait sans cesse de Têlasco, calculait le temps qui pouvait s'écouler avant que l'on reçoive de ses nouvelles, et l'époque à laquelle la saison des pluies devait suspendre les hostilités, sur le continent septentrional de l'Amérique.

Au bout de quelques mois, monsieur de Bellancourt fut nommé préfet de l'un des départements limitrophes de l'Espagne. Satisfait d'avoir obtenu quelque chose, quoiqu'il n'eût besoin de rien, il accepta avec reconnaissance une place très honorable d'ailleurs, et à laquelle il était assez propre, avec le secours d'un bon secrétaire-général.

Il était assez indifférent à Céline de quitter Paris, où elle ne goûtait aucun plaisir, pour aller s'enterrer dans une petite ville, où elle comptait pouvoir s'isoler également. Il lui semblait même qu'un air plus pur, la vue des Pyrénées, le voisinage d'un peuple dont la physionomie et l'accent devaient avoir quelques rapports avec ceux